

Conditions générales de vente Free Pass

- La carte Free Pass vous permet d'accéder aux domaines skiables des Alpes vaudoises sans passer par les caisses des remontées mécaniques.
- Vous pouvez acheter la Free Pass aux caisses des remontées mécaniques des Alpes vaudoises, **excepté au Glacier 3000 (Col du Pillon)**.
- Le tarif préférentiel de vos journées ou 1/2 journées de ski effectuées sera automatiquement prélevé de votre carte de crédit.
- La Free Pass ne donne pas de rabais sur les forfaits dits « matin » et « piétons ».
- Les rabais accordés sont calculés sur les tarifs pleins. Il n'est pas possible de cumuler deux actions/réductions.
- Elle est reliée directement à votre carte de crédit (Visa ou Mastercard), conservez-la dans un endroit sûr !
- La carte est personnelle et intransmissible. En cas d'abus elle sera retirée et une amende de CHF 200.-, majorée du prix de la journée plein tarif, sera exigée.
- Votre Espace FreePass en ligne vous permet de :
 - gérer vos données personnelles,
 - contrôler vos consommations
 - résilier vos cartes Free Pass (ce module est accessible uniquement du mois de début juin à fin septembre)
 - mettre à jour vos coordonnées bancaires
 - personnaliser votre mot de passe
- Un même compte peut contenir plusieurs FreePass dont les consommations seront débitées sur une seule carte de crédit.
- En cas de vol ou de perte, l'adhérent est tenu d'en avvertir une des caisses des stations ou l'ARMAV par pli recommandé. Dès lors la Free Pass est immédiatement bloquée. Vous pouvez en demander un duplicata et réactiver votre compte pour un coût de CHF 40.-
- La Free Pass est valable durant les dates d'ouverture du domaine skiable. Elle ne fonctionne pas pour la saison d'été.
- Chaque automne, sans passer par les caisses, votre Free Pass est réactivée et votre abonnement reconduit tacitement. La cotisation est due chaque saison.
- Vous êtes informé par e-mail de son renouvellement automatique au tarif fixé pour la saison concernée.
- La FreePass peut être résiliée en ligne après chaque saison et jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.